

Zeitschrift:	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber:	Le messager suisse de Paris
Band:	3 (1957)
Heft:	10
 Artikel:	Le fonds des ressuscités
Autor:	Savary, Léon
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847467

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pages choisies pour nos lecteurs

A l'avenir, nos pages jaunes seront consacrées à des extraits de livres et ouvrages d'auteurs suisses ou traitant de la Suisse. Nous commencerons par « LE FONDS DES RESSUSCITES », de Léon Savary, édité par Jack Rollan, dont nous avons rendu compte dans notre numéro d'avril 1957, et par « FRIBOURG ET LE MONDE », de Gonzague de Reynold, aux Editions de La Baconnière.

LÉON SAVARY

LE FONDS DES RESSUSCITÉS

(*Extraits*)

Je suis né le 29 avril 1895, à Fleurier, dans le canton de Neuchâtel, en Suisse. Je suis le second fils de Jules-Marc-Frédéric Savary, pasteur, et de Madeleine-Jeanne-Olga de Paucker. Mes aïeuls paternels étaient Samuel-Benjamin Savary, pasteur, et Jenny Cottier. Ma mère était fille du baron Adolphe de Paucker et de Léontine, baronne de Mirbach.

Si je donne ces dernières précisions, ce n'est pas pour me vanter de mon ascendance, comme le mulet de La Fontaine qui « ne parlait incessamment que de sa mère la jument ». Je tiens pour ridicule la fierté que l'on tire d'une filiation ; mais on verra par la suite qu'il est indispensable de connaître certains détails de famille pour comprendre plus d'un événement de ma vie, peut-être même quelques traits de mon caractère.

La famille Savary à laquelle j'appartiens est bourgeoise de Payerne, dans le canton de Vaud. Elle y est inscrite depuis le xv^e siècle. Elle n'a pas de rapport avec les familles Savary fribourgeoises, de Riaz ou de Sâles, en Gruyère. On me prend souvent pour un Fribourgeois, parce que je suis catholique et que j'ai fait une partie importante de mes études à Fribourg. Mais toute mon ascendance paternelle est protestante ; c'est par libre choix que je suis devenu catholique, dans des circonstances qui seront exposées dans ce livre.

Quant aux Paucker, ce sont des Baltes, russifiés d'assez longue date, tant par leurs alliances que par les hautes fonctions remplies par plusieurs d'entre eux, au temps des tsars.

☆ ☆ ☆

La maison en question, où j'ai passé ma première enfance (j'étais un nourrisson lors du transfert), m'a laissé beaucoup de souvenirs. Elle avait une forme classique dans le pays, avec un vaste toit à deux pentes égales. Rustique, mais confortable, elle était spacieuse et tout y était bien distribué. Au rez-de-chaussée, le salon, la cuisine ; au premier, deux chambres à coucher, pour les parents et les enfants, une pièce d'angle, très ensoleillée,

où mon frère et moi avions nos jeux, deux chambres d'amis et une chambre de bonne. La cuisine de l'étage (l'ensemble étant conçu pour abriter éventuellement deux familles) était utilisée pour les ablutions, sans être transformée vraiment en salle de bain au sens où on l'entend aujourd'hui (pas de baignoire encastrée, pas d'eau chaude en permanence, pas d'autre robinet que celui de l'évier).

La salle à manger, peinte en jaune clair, était assez grande. Elle me semblait immense, parce que j'étais petit. Au salon, on descendait par une marche, et cette pièce était humide, aussi y allumait-on un feu de cheminée les trois quarts de l'année. Je revois, comme si c'était hier, le grand bahut sculpté, couvert de bibelots, dont l'inévitable coquille « où l'on entend le bruit de la mer », le mobilier vert foncé, sans style, la table ronde avec son tapis brodé où couraient des cerfs et des chiens de chasse, les tableaux dont quelques-uns avaient été peints par ma tante Welly ou par de vieilles demoiselles, amies de mes parents, (des choses innommables, entre nous). La pièce où travaillait mon père, et qu'il appelait sa « chambre d'étude », me plaisait entre toutes. Il y avait au milieu une grande table souvent encombrée, dans un angle un petit canapé pour lequel j'avais une prédilection, dans un autre angle le pupitre, juché sur de hauts pieds et surmonté d'innombrables casiers, une sorte de monstre antédiluvien, faisant songer à un gigantesque crapaud prêt à s'élancer dans une mare. Où mon père avait-il pu dénicher ce meuble ahurissant, qui, pour comble, était badigeonné de noir, ce qui ajoutait un élément funèbre à sa tématologie.

N'empêche que le pupitre paternel symbolisait pour moi le labeur de l'esprit et que je lui vouais une sorte de culte. Des livres, moins nombreux qu'on l'eût pu croire, mais qui emplissaient pourtant les rayons de deux grands corps de bibliothèque, complétaient le décor. Je me glissais volontiers dans cette pièce, où régnait une bonne odeur de tabac et de papier, et où ma mère ne faisait que de rares et courtes apparitions. Mon père m'y tolérait facilement, à condition que je restasse tout à fait tranquille, car il avait horreur du bruit que font les

enfants avec un jouet mécanique, un tambour un sifflet. Je m'asseyais donc sur le petit canapé à fleurs et je contemplais en silence un livre d'images, ou bien j'alignais des plots en évitant avec soin les écroulements. Papa préparait un sermon, le nez sur le papier, car il était fort myope. Il avait près de lui sa Bible et sa Concordance. Il calligraphiait son homélie et en soulignait les principaux passages à l'encre rouge. Parfois, à ma grande joie, il se mettait à déclamer, en marchant autour de la table. Je ne comprenais rien à ce qu'il disait, mais j'aimais le son de sa voix grave et les gestes qu'il traçait dans l'espace. Ce fut là mon premier contact avec l'éloquence de la chaire.

Si je me revois ainsi seul dans le cabinet de mon père, c'est que ce souvenir date certainement de l'époque où mon frère fut gravement malade et où l'on ne me permettait de lui faire une courte visite qu'à la fin de la matinée. A part cette période, qui fut de quelque durée, Marc-André et moi nous ne nous quittions jamais. Il est associé à toutes mes autres réminiscences.

La « chambre à jouer », en particulier, était le théâtre de nos ébats. Mais nos jeux étaient peu pareils à ceux de la plupart des enfants. Nous n'avons jamais aimé les billes, et nous jetions par la fenêtre celles qu'on nous donnait. En revanche, mon frère avait inventé de jouer au « bureau du Synode », représenté, en l'occurrence, par une petite chaise accrochée à un clou. Doué d'une fertile imagination, il créait des personnages qu'il figurait tour à tour, en m'imposant aussi des rôles. Il me racontait des histoires qu'il n'avait lues nulle part, qu'il créait et enjolivait au fur et à mesure et que je jugeais merveilleuses. Nous pouvions passer ainsi des heures ensemble, sans aucune surveillance et sans que le moindre incident justifât l'intervention d'un adulte.

Souvent aussi, nous restions au jardin. Il était spacieux, allant de la route du haut du village jusqu'au bord du Bied, dont il n'était séparé que par un chemin vicinal. Le potager occupait un certain espace, le reste étant aménagé en jardin d'agrément. Mon père avait planté des arbres de diverses essences, ainsi que des pommiers et des pruniers dans le pré avoisinant. Il voulait un soin extrême au gazon, qu'il tondait de façon minutieuse. Mon oncle Arthur, au cours d'un séjour, avait construit une tonnelle, agrémentée de plantes grimpantes et abritée par un troène. Mon frère et moi étions certainement les plus heureux bénéficiaires de tout cela. Ma mère allait peu au jardin ; elle préférait la galerie de bois, où elle lisait des romans russes dans le texte, ou bien ces ouvrages de spiritisme qui devaient peu à peu lui détraquer le cerveau. Mon père, au contraire, y venait fréquemment, mais c'était pour y travailler. Il chaussait alors de gros souliers de paysan, il tombait la veste et ceignait ses reins d'un tablier vert. Et, en avant la pioche, la pelle, le râteau, le sarcloir, ou encore le sécateur.

☆ ☆ ☆

Mes parents avaient invité le corps enseignant du village à une réception du soir. Pour l'occasion, ma mère avait commandé des gâteaux à une confiserie de Fleurier. Ces gâteaux étaient empilés dans deux coupes de porcelaine, disposées sur un guéridon de la salle à manger. Furetant par là, je fus saisi de convoitise et je

m'emparai d'un éclair au café, que j'allai enfermer dans notre armoire de la « chambre à jouer ». Seulement, je m'y était pris très mal, car en me saisissant dudit éclair, j'avais dérangé l'architecture de l'ensemble, et le vide que j'y avais pratiqué sautait aux yeux. Si bien que ma mère, allant vérifier ses préparatifs avant l'arrivée des invités, s'en aperçut d'emblée.

L'enquête fut rapide et l'on n'a pas besoin, en l'occurrence, de féliciter les « fins limiers » de la police de sûreté, comme le font, avec une basse complaisance, les journaux quotidiens chaque fois qu'un flic a accompli la tâche pour laquelle il est payé. Je fus promptement acculé aux aveux. Ma mère ne me punit pas ; mais elle était si désolée que je partageai bientôt sa peine, pleurai à chaudes larmes et lui promis de ne jamais recommencer. J'ai tenu parole. L'horreur que j'ai de toute atteinte à la propriété d'autrui, et même de ce que l'on appelle vulgairement le « resquillage », vient de là, date de cette première expérience. Je ne m'étais pas du tout rendu compte de la faute que je commettais en dérobant le gâteau ; mais, l'ayant compris, je fus guéri pour toujours du désir de voler. C'est assez dire que je n'ai pas fait fortune.

Môtiers est un très beau village, qui a du style. Son hôtel de ville, « l'hôtel des six communes », qui n'est plus qu'une auberge, est un édifice trapu, à trois larges arcades, qui ne manque pas d'allure. Le temple, dont les parties les plus anciennes, actuellement visibles, datent du XV^e siècle, est d'origine beaucoup plus reculée, puisque c'est l'église du prieuré Saint-Pierre, fondé au XII^e siècle, en dépendance de l'abbaye de la Chaise-Dieu. Cet édifice, dont le clocher roman à flèche de pierre est remarquable, a malheureusement subi une série de restauration dont la dernière, celle de 1891, fut insensée. C'est alors qu'on coupa la belle voûte par un ridicule plafond de menuiserie et que l'on badigeonna les murs de gris clair, avec des rectangles rouges, bons pour la décoration d'une « Bierstube ». On y mit aussi de médiocres vitraux, portant les armoiries des communes de l'ancienne châtellenie, et les effigies de Calvin et de Farel, qui sont encore ce qu'il y a de moins moche dans l'ensemble. La chaire est hideuse. Mon père la comparait à une flûte à champagne — image d'autant plus idoine que le prieuré Saint-Pierre est devenu une fabrique de vin mousseux.

Si l'on grattait les murs pour leur redonner leur virginité, si l'on remplaçait la chaire de bois par une chaire de pierre taillée, un peu basse, analogue à l'ambon, si l'on mettait dans le chœur et dans les deux chapelles latérales des vitraux qui fussent de vraies œuvres d'art, le sanctuaire reprendrait sa valeur et le culte réformé n'y perdrat rien du tout.

Cependant, au Val-de-Travers, qui n'est pas gâté en fait d'architecture, le temple de Môtiers reste un joyau. Il y a aussi celui de Travers, qui entre en ligne de compte. Les autres sont insignifiants. Celui de Saint-Sulpice, de forme ovale, est spécialement laid. Mon père l'appelait « l'œuf de Saint-Sulpice », et disait que nul ne pouvait s'y convertir. Celui de Boveresse dépasse les limites de l'horreur permise. Les gens de Fleurier sont fiers de leur temple ; mais, franchement, il n'est pas beau.

Léon SAVARY.